



Magali Martinez ■
Unité DATA –
Référénte EWS

Veille sur les cannabinoïdes de synthèse

02 décembre 2021

- **Les cannabinoïdes de synthèse (CS), famille phare de produits qui ont marqué l'essor des Nouveaux produits de synthèse (NPS)**
 - Toutes substances psychoactives non visées (initialement) par les traités internationaux, avec un usage récréatif nouvellement constaté.
 - 91 CS identifiés en France depuis 2008.
- **Vaporisation - inhalation d'une vapeur.**
- **Vapotage – inhalation d'un produit nébulisé (micro-gouttelettes).**
 - Deux appareils différents.

Termes et définitions

- Produits différents du CBD, ou des cannabinoïdes présents dans le cannabis (Delta-8-THC, CBN...) ou même des endocannabinoïdes.
- Agissent sur les mêmes récepteurs que le Delta-9-THC – mais ce sont des agonistes totaux et non partiels comme ce dernier.
- Provoquent des effets différents, des intoxications plus fortes, une tolérance plus rapide et un syndrome de sevrage marqué.
- Presque tous classés en France (NOR:AFSP1511929A, NOR:AFSP17100288A), dont certains au niveau mondial.

- Sous des formes rappelant la résine ou l'herbe pour un public novice, vendus avec des noms commerciaux (Spice).
- Sous forme poudre, auprès d'un public confidentiel et expert d'*e-psychonautes* ou de festifs alternatifs.
 - Pratique de *l'eye ball*, et de la dissolution puis imbibition sur des cigarettes



En réaction à l'entrée en vigueur du *Psychoactive Substances*

Bill, en Nouvelle-Zélande,

des sociétés comme

Start Trust

travaillent à la vente des

premières e-cigarettes

avec des CS.



Des évolutions concomitantes de pratiques favorisant la transition



- Vaporisation d'huile de cannabis avec des vaporisateurs portatifs ressemblant visuellement aux e-cigarettes (USA, antérieure à 2013).
- Vente commerciale d'e-liquides au CBD en France dès 2018.
- Tutoriel de fabrication artisanale d'e-liquide au THC ou CBD.



- Apparition des premiers retours d'expériences de fabrication artisanale sur les forums spécialisés.
- En 2014, mise sur le marché numérique d'un cannabinoïde directement conditionné en fiole d'e-liquide.
 - Buddha Blues.



- À partir de 2015, sur les forums, toutes les discussions concernant les CS portent sur la forme e-liquide.
- Les cannabinoïdes deviennent la seconde famille de NPS la plus consultée, après les cathinones.

3^{ème} phase 2018 - ...

- **Vente de CS dans des fioles d'e-liquide aux abords d'établissements scolaires**
 - Souvent vendu ou donné pour du « PTC » ou du CBD.
 - Arc territorial de la région Normandie et Bourgogne-Franche-Comté.
 - 2020 et 2021 signaux d'une présence dans le sud de la France.
 - Jusqu'en 2019, 256 cas de complications en lien avec le vapotage de substances, quelles qu'elles soient, repérées par le réseau d'addictovigilance.



Collectes d'e-liquides dans SINTES avec CS		
2019	2020	2021
36	25	20



- Circulation d'une herbe adultérée aux CS à partir de l'été 2020 (données jusqu'en mai 2021).
- Détectée dans 8 régions.
- Estimation de 60 à 90 cas d'usages.
- Consommations à l'insu des personnes.
- Quasi impossibilité de discriminer l'herbe adultérée d'une herbe non contaminée.
- Collectes et cas en baisse après mai 2021.



Deux phénomènes difficiles à objectiver et des incertitudes sur leurs évolutions

- **La présentation et la représentation des produits.**
 - Herbe adultérée = nécessité d'une discrimination rapide réalisable uniquement avec l'accès à un laboratoire d'analyse (CCM et SINTES).
 - E-liquides aux CS = impossibilité de discerner visuellement ce que contient l'e-liquide, et d'établir ce que les personnes connaissent du produit utilisé.
- **Une sous-notification et une sous-objectivation.**
- **Des publics et motivations différentes dans les deux phénomènes.**
 - Plus âgés, plus dans le discernement de la nature du produit.
 - Plus jeunes, ou naïfs avec des intoxications aiguës ou l'installation rapide de syndrome de sevrage.

 OBSERVATOIRE FRANÇAIS DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES

Mise à jour du 05/02/2021

Circulation d'herbe de cannabis adultérée avec des cannabinoïdes de synthèse



Depuis l'été 2019, la circulation de résine et d'herbe de cannabis faiblement dosées en Δ-9-tétrahydrocannabinol (THC) et en cannabidiol (CBD) et adultérées avec des cannabinoïdes de synthèse a été observée dans plusieurs pays européens¹. Ces herbes ou résines ont un aspect classique. Il est difficile de les différencier des produits habituellement présents sur le marché. Les cannabinoïdes de synthèse (CS) sont pulvérisés sur le support végétal, ils agissent sur les mêmes récepteurs que le THC ou le CBD, mais provoquent des effets différents, plus puissants, pour des doses inférieures et difficiles à maîtriser.

Ces produits sont vendus de façon trompeuse comme du cannabis. En septembre 2020, trois analyses d'herbe de cannabis réalisées dans le cadre du dispositif SINTES de l'OFDT (Système national d'identification des substances et des toxiques) ont confirmé l'existence de ce type de produits sur le territoire français. Depuis, le dispositif a collecté 35 échantillons d'herbe ayant provoqué des effets indésirables et inhabituels, dont l'analyse a révélé, pour 13 d'entre eux, la présence d'un CS, le MDMB-4en-PINACA, également suspectée dans 8 autres échantillons.

Le MDMB-4en-PINACA (cf. p. 3) est un dérivé du SF-ADB, placé sur la liste II de la convention sur les substances psychotropes de 1971 en mars 2018 sur avis de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Ce dérivé est en cours d'évaluation aux niveaux mondial (par l'OMS) et européen par l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA)². Il avait été observé à Mayotte et à La Réunion, dans certains échantillons de « chimique »³.

Les 13 échantillons dans lesquels ce CS a été détecté depuis septembre 2020 ont tous le même profil en ce qui concerne les cannabinoïdes naturels de la plante-support : un taux de THC faible, inférieur à 10 % voire indétectable, accompagné d'un taux de CBD inférieur à 12 %. Si ces profils pourraient correspondre à des herbes de cannabis type « CBD » relativement légères, les effets indésirables provoqués décrits par les usagers (cf. tableau p. 2) n'ont rien à voir avec les effets attendus.

Le dispositif SINTES a reçu 8 autres collectes possédant les mêmes profils (faibles teneurs en THC et CBD) pour lesquels la teneur en MDMB-4en-PINACA (ou autre CS) était indétectable lors des analyses⁴ dans certains laboratoires partenaires SINTES. Les échantillons de type blends (détritus végétaux variés auxquels sont ajoutés un ou plusieurs CS) ont démontré par le passé leur manque d'homogénéité (au sein de l'échantillon et entre les échantillons) pouvant rendre difficile la détection⁵ de ces molécules. Les huit échantillons suspects sont accompagnés d'une description, par les usagers, d'effets indésirables intenses, ce qui renforce l'hypothèse d'une adultération des herbes consommées par un CS. Si l'on assimile ces échantillons et ceux révélant la présence de CS, leur nombre s'élève à 21 pour l'année 2020. Ces collectes ont été concentrées entre le mois de septembre et décembre et réparties dans 8 des 13 régions métropolitaines. Les déclarations d'effets indésirables évoquant une adultération se sont d'ailleurs prolongées au cours du mois de janvier 2021, donnant lieu à 21 collectes supplémentaires à la date du 3 février 2021. Bien qu'il soit difficile d'interpréter rigoureusement cette hausse, cela peut révéler une forte réactivité du réseau (des usagers et des collecteurs) autant qu'une diffusion accélérée du produit, le dispositif SINTES a pris des mesures visant à pouvoir décrire et analyser au mieux ce phénomène.

¹ Autriche : <https://www.sfborsrv.ch/wordpress/html/Deuts2020> ; Suisse : <https://mit.bahghe.ch/wordpress/mitbahghe.html>

² European monitoring centre for drugs and drug addiction.

³ La consommation de « chimique » est apparue à Mayotte au début des années 2010. Des cannabinoïdes de synthèse sont ajoutés à un mélange de tabac (parfois d'herbe) trempé dans de l'alcool. Voir Cadet-Tairou A., Gandillon M., « L'offre, l'usage et l'impact des consommations de « chimique » à Mayotte : une étude qualitative », OFDT, 50p., mai 2018.

⁴ Techniques utilisées : HPLC (chromatographie liquide haute performance) ou GC-MS (spectrométrie de masse couplée à une chromatographie gazeuse).

⁵ Logan, B.K., Reinhold, L.E., Xu, A. and Diamond, F.X. (2012). Identification of Synthetic Cannabinoids in Herbal Incense Blends in the United States. *Journal of Forensic Sciences*, 57: 1168-1180.

https://www.ofdt.fr/BDD/sintes/ir_19102020_Cannabis.pdf

<https://www.ofdt.fr/publications/collections/periodiques/lettre-tendances/nouveaux-produits-de-synthese-dix-ans-de-recul-sur-la-situation-francaise-tendances-127-octobre-2018/>